

04

EMPLOI

Deuxième trimestre 2016

BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE SECTEUR DU BTP

LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

	Postes		Nombre de postulant(s) pour un poste	Entreprises RTE	Employeurs		Entreprises qui recrutent (b/a)	Effectifs salariés CPS*
	offerts	pourvus			CPS*	SEFI		
	(a)	(b)			(a)	(b)		
Construction	24	5	35	4 462	483	17	3,5 %	4 106
Promotion immobilière	2	-	10	1 020	13	2	15,4 %	41
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	4	-	57	740	177	3	1,7 %	1 261
Génie civil	2	1	31	46	17	1	5,9 %	990
Travaux de construction spécialisés	16	4	34	2 656	276	11	4,0 %	1 814

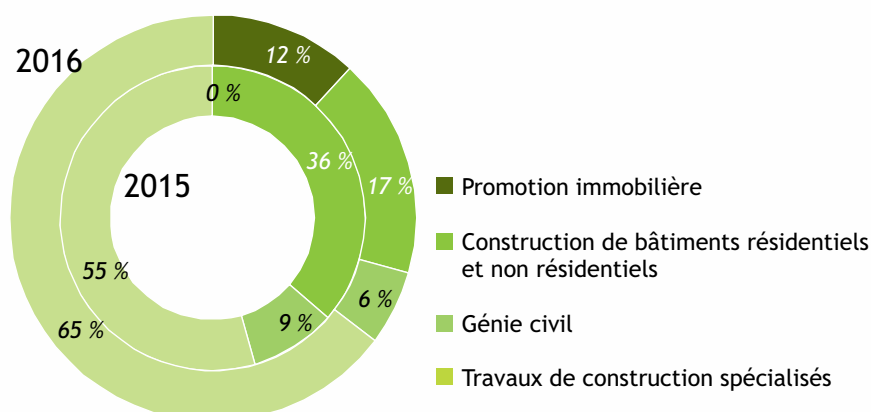
Unité : nombre

* : les données CPS sont provisoires.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

La part des établissements qui recrutent diminue entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016, tout comme le nombre d'entreprises déclarées en tant qu'employeurs à la CPS.

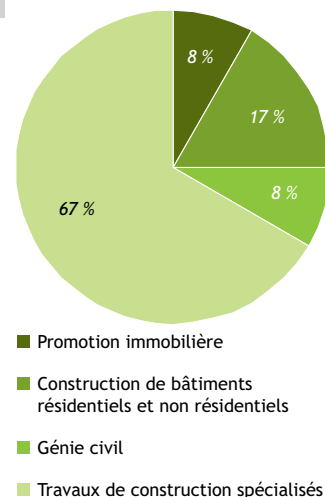
EMPLOYEURS SEFI PAR ACTIVITÉ



LES POSTES OFFERTS

Par secteur d'activité de l'employeur

	2015	2016	Variation 2016/2015
Unité :	nombre	nombre	%
Construction	42	24	- 43 %
Promotion immobilière	-	2	-
Promotion immobilière	-	2	-
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	12	4	- 67 %
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	12	4	- 67 %
Génie civil	3	2	- 33 %
Construction de routes et autoroutes	1	-	-
Construction de réseaux pour fluides	2	-	-
Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	-	2	-
Travaux de construction spécialisés	27	16	- 41 %
Travaux de préparation des sites	1	1	0 %
Installation électrique	5	2	- 60 %
Travaux plomberie & installation de chauffage & de conditionnement d'air	10	4	- 60 %
Autres travaux d'installation	1	2	100 %
Travaux de menuiserie	-	3	-
Travaux de revêtement des sols et des murs	1	3	200 %
Travaux de peinture et vitrerie	4	-	-
Autres travaux de finition	5	1	- 80 %

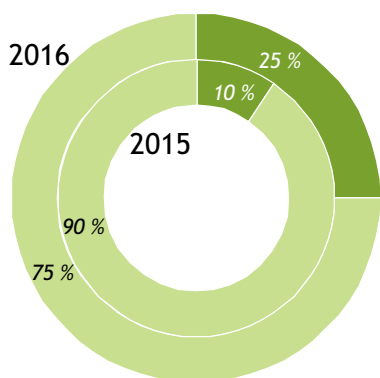


La baisse des offres émanant du secteur de la construction vient essentiellement des activités de construction de bâtiments résidentiels, et des activités de second œuvre.

Sources : SEFI, ISPF

Par motif de recrutement et type de contrat

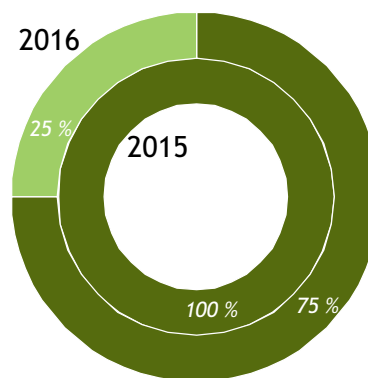
MOTIFS DE RECRUTEMENT



■ Remplacement ■ Création de poste

Le nombre de postes offerts suite à un remplacement de personnel augmente tandis que les créations diminuent de moitié.

TYPES DE CONTRAT



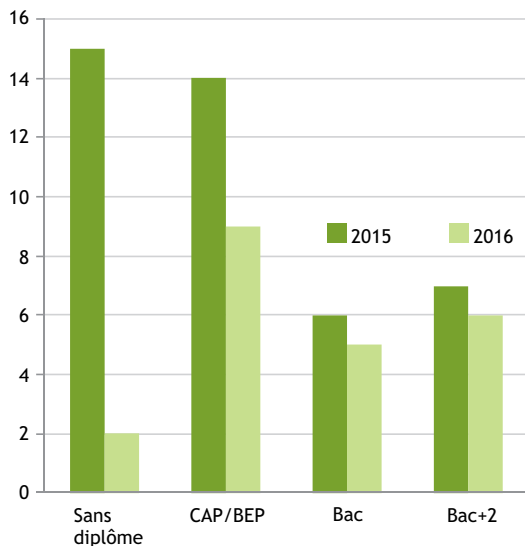
■ CDD ■ CDI ■ Prestation ■ Stage

La baisse du nombre d'offres ne concerne que les CDD. Il y a eu 6 offres en CDI au deuxième trimestre 2016 (aucune un an auparavant).

Sources : SEFI, ISPF

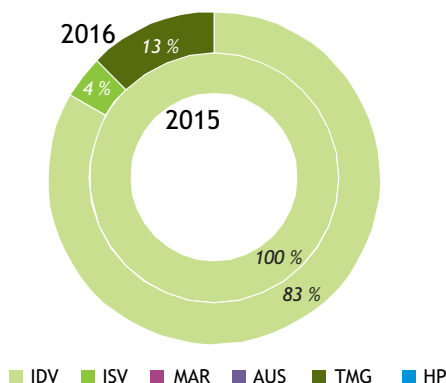
Par niveau scolaire requis et lieu de travail

NIVEAU SCOLAIRE REQUIS



La baisse des offres émanant du BTP a principalement touché des postes à faible qualification.

LIEU DE TRAVAIL



L'essentiel des postes à pourvoir dans le BTP se situe à Tahiti. La baisse du nombre de postes offerts par rapport au deuxième trimestre 2015 est en liaison avec le chantier de la prison à Papeari.

Sources : SEFI, ISPF

Par lieu de travail

Unité :	2015	2016	Variation 2016/2015	Unité :	2015	2016	Variation 2016/2015	Unité :	2015	2016	Variation 2016/2015
	nombre	nombre	%		nombre	nombre	%		nombre	nombre	%
Îles Du Vent	42	20	-52 %	Îles Sous-Le-Vent	-	1	-	FAKARAVA	-	-	-
MAIAO	-	-	-	BORA-BORA	-	1	-	FANGATAU	-	-	-
MOOREA	1	2	100 %	HUAHINE	-	-	-	HAO	-	2	-
TETIAROA	-	-	-	RAIATEA	-	-	-	HIKUERU	-	-	-
TAHITI	41	18	-56 %	TAHAA	-	-	-	KATIU	-	-	-
AFAAHITI	-	-	-	Îles Marquises	-	-	-	MAKATEA	-	-	-
ARUE	1	-	-	HIVA-OA	-	-	-	MAKEMO	-	-	-
FAA'A	1	3	200 %	NUKU-HIVA	-	-	-	MANGAREVA	-	-	-
FAAONE	-	-	-	UA-HUKA	-	-	-	MANIHI	-	-	-
HITIAA	-	-	-	UA-POU	-	-	-	MARUTEA SUD	-	-	-
MAHAENA	-	-	-	Hors Polynésie	-	-	-	MATAIVA	-	-	-
MAHINA	-	2	-	Îles Australes	-	-	-	MORUROA	-	-	-
MATAIEA	-	-	-	RAIVAVAE	-	-	-	NAPUKA	-	-	-
PAEA	-	-	-	RAPA	-	-	-	NEKUTEPIPI	-	1	-
PAPARA	-	-	-	RURUTU	-	-	-	NENGENENGO	-	-	-
PAPEARI	15	-	-	TUBUAI	-	-	-	NIAU	-	-	-
PAPEETE	13	7	-46 %	Îles Tuamotu-Gambier	-	3	-	NUKUTAVAKE	-	-	-
PAPENOO	-	-	-	AHE	-	-	-	PUKA PUKA	-	-	-
PIRAE	1	4	300 %	AHUNUI	-	-	-	RANGIROA	-	-	-
PUEU	-	-	-	AKAMARU	-	-	-	RAROIA	-	-	-
PUNAAUIA	9	2	-78 %	ANAA	-	-	-	REAO	-	-	-
TARAVAO	-	-	-	APATAKI	-	-	-	TAKAPOTO	-	-	-
TAUTIRA	-	-	-	ARUTUA	-	-	-	TAKAROA	-	-	-
TEAHUPOO	1	-	-	FAKAHINA	-	-	-	TAKUME	-	-	-
TIAREI	-	-	-					TATAKOTO	-	-	-
TOAHOTU	-	-	-					TIKEHAU	-	-	-
VAIRAO	-	-	-					TIKEI	-	-	-
								TOAU	-	-	-
								TUREIA	-	-	-

Sources : SEFI, ISPF

Par métier recherché

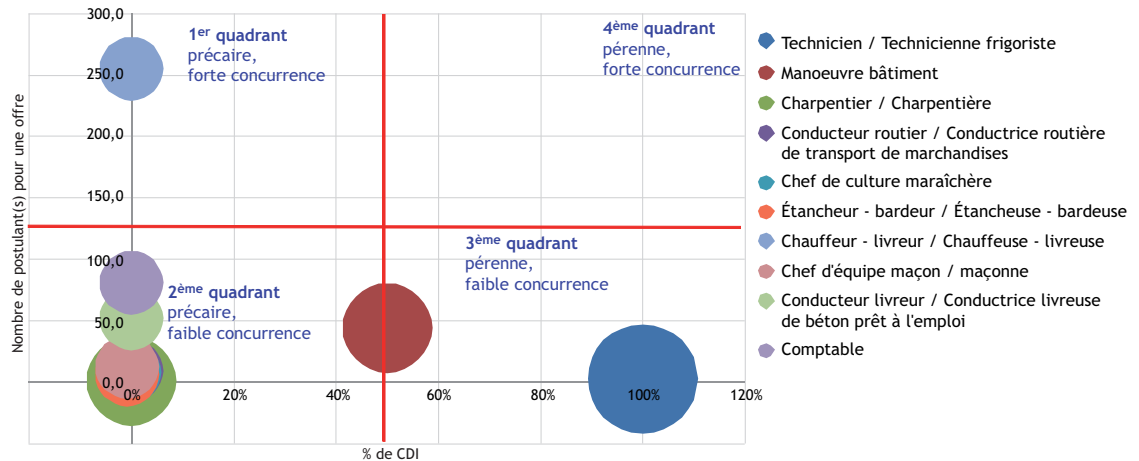
TOP 10 DES BESOINS EN EMPLOI

	Postes offerts	CDI	Postes pourvus	Postulants pour 1 poste	Niveau de formation
	nombre	%	(1) nombre	nombre	(2)
Technicien / Technicienne frigoriste	3	100 %	-	2	BAC+2
Manoeuvre bâtiment	2	50 %	-	44	CAP/BEP
Charpentier / Charpentière	2	0 %	-	1	BAC+2
Conducteur routier / Conductrice routière de transport de marchandises	1	0 %	1	9	CAP/BEP
Chef de culture maraîchère	1	0 %	-	8	Sans
Étancheur-bardeur / Étancheuse-bardeuse	1	0 %	-	6	CAP/BEP
Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	1	0 %	1	255	CEPE
Chef d'équipe maçon / maçonne	1	0 %	-	12	BAC
Conducteur livreur / Conductrice livreuse de béton prêt à l'emploi	1	0 %	-	52	CAP/BEP
Comptable	1	0 %	1	81	BAC

(1) Certaines offres non pourvues sont encore en cours de recrutement au 1/8/2016
(2) Niveau de formation moyen requis

Sources : SEFI, ISPF

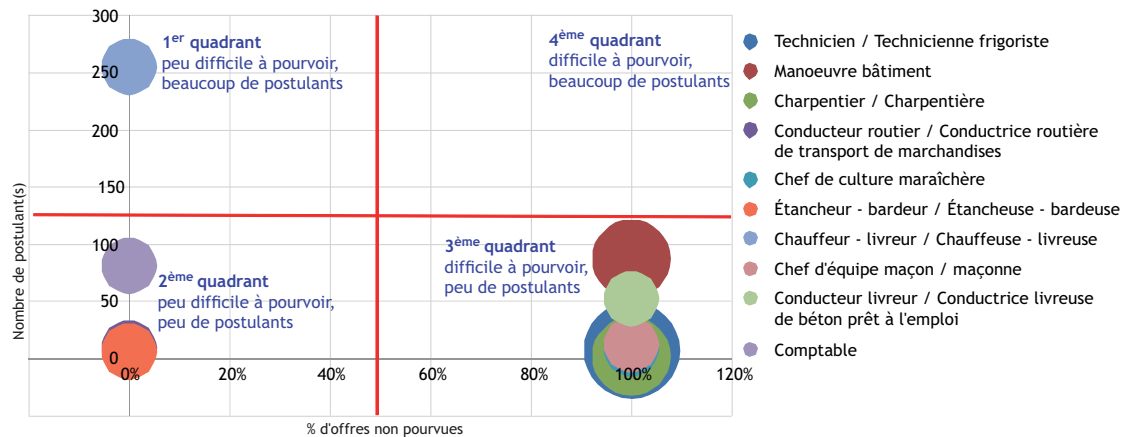
DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR UN DEMANDEUR SELON LE MÉTIER



Note de lecture : les offres pour chauffeur - livreur sont précaires (peu de CDI) et sont très concurrentielles (beaucoup de postulants pour une offre).

Sources : SEFI, ISPF

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT POUR L'EMPLOYEUR SELON LE MÉTIER



Note de lecture : les offres pour chauffeur - livreur sont peu difficiles à pourvoir car il y a beaucoup de postulants.

Sources : SEFI, ISPF

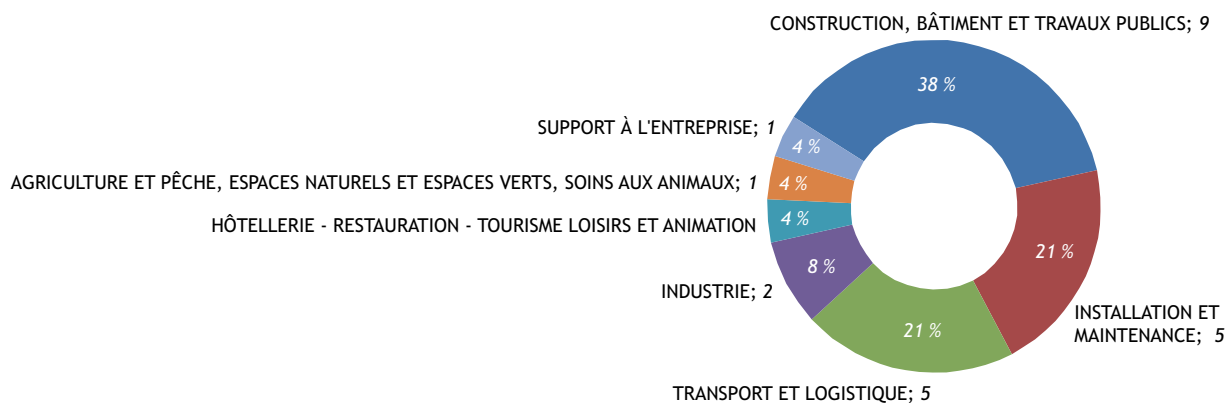
TOP 5 DES MÉTIERS PAR DOMAINE ROME

Nombre de postes offerts

AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	
Chef de culture maraîchère	1
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	
Charpentier / Charpentière	2
Manoeuvre bâtiment	2
Maçon / Maçonne	1
Chef d'équipe maçon / maçonne	1
Étancheur-bardeur / Étancheuse-bardeuse	1
HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	
Serveur / Serveuse de restaurant	1
INDUSTRIE	
Menuisier / Menuisière atelier et pose	1
Ingénieur / Ingénieure frigoriste en industrie	1
INSTALLATION ET MAINTENANCE	
Technicien / Technicienne frigoriste	3
Monteur-frigoriste / Monteuse-frigoriste	1
Ouvrier polyvalent / Ouvrière polyvalente d'entretien des bâtiments	1
SUPPORT A L'ENTREPRISE	
Comptable	1
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	
Magasinier / Magasinière	1
Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	1
Magasinier / Magasinière gestionnaire de stocks	1
Conducteur livreur / Conductrice livreuse de béton prêt à l'emploi	1
Conducteur routier / Conductrice routière de transport de marchandises	1

Sources : SEFI, ISPF

LES RECRUTEMENTS PAR DOMAINE



Sources : SEFI, ISPF

DÉFINITIONS

Offre d'emploi normal : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

Offre d'emploi aidé : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

Postes offerts : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

Poste pourvu : poste sur lequel a été affecté un demandeur d'emploi. Un poste peut être pourvu par le SEFI ou par l'employeur (hors mise en relation via le SEFI).

Ratio postulant pour une offre : c'est le nombre de postulant(s) ramené à une offre d'emploi.

Exemple : si 48 candidats postulent sur une offre de 2 postes de secrétaire, cela fait un ratio de 24 postulants pour une offre.

Domaine de formation / Secteur d'activité : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...

Nombre d'entreprises RTE : nombre d'entreprises déclarées actives au Répertoire Territorial des Entreprises.

Nombre d'entreprises CPS : nombre d'entreprises déclarées comme employeur auprès de la CPS. Entreprises qui déclarent des salariés à la CPS.

Employeurs SEFI : nombre d'entreprises différentes qui proposent des offres d'emploi via le SEFI.

Effectifs salariés : nombre de salariés déclarés par les entreprises (à la CPS).

Qualification : la qualification d'une personne dépend à la fois de son niveau scolaire et de son expérience professionnelle.

Exemple : un BAC+2 qui a dix ans d'expérience (en tant qu'Agent de Maîtrise) peu prétendre à une validation des acquis de l'expérience lui procurant une qualification de Cadre.

RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Les données présentées par le SEFI proviennent de l'enregistrement des offres et des demandes d'emploi en son centre de Papeete, et sur son site Internet. Les offres d'emploi sont collectées auprès des employeurs et les demandes d'emploi sont déposées par les personnes à la recherche d'un emploi.

Malgré l'obligation légale (délibération n° 91-029 AT du 24 janvier 1991) d'adresser les offres d'emploi au SEFI, des employeurs utilisent encore d'autres voies pour leurs recrutements (petites annonces, candidatures spontanées, connaissances). Parallèlement, tous les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas systématiquement au SEFI lors de la recherche d'un travail.

Dès lors, les données qui suivent ne reflètent pas la réalité du marché du travail sur l'ensemble de la Polynésie française, mais donnent une image de l'activité du Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de demandes d'emploi ou de demandes de stages de formation recensées par le SEFI. dépend fortement du volume des offres d'emploi ou de formation proposées. En effet, plus le nombre d'offres est élevé et plus les demandeurs d'emploi s'inscrivent et fréquentent le SEFI.

Les offres d'emploi en entreprise regroupent les offres d'emploi normal proposées par les employeurs (elles représentent la plus grande part de nos offres) et les offres d'emploi aidé des entreprises du secteur marchand (incitations financières à l'embauche sous forme de contrats aidés ou de stages aidés en entreprise).

La validité d'une demande d'emploi est de 3 mois. Par conséquent, une demande d'emploi non réactualisée dans un délai de 3 mois devient caduque. Cette règle permet au SEFI. de gérer un fichier de demandeurs d'emploi actualisé.

Les données SEFI sont traitées quatre fois par an par l'ISPF, à partir d'une copie de la base de données du SEFI. Ainsi les tableaux de bord BMO rendent compte de l'état des offres à un moment donné, état qui peut ensuite évoluer : si elles ne sont pas pourvues au moment de l'extraction de la base, elles peuvent très bien l'être dès le lendemain.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

